

Lettre ouverte au député de la deuxième circonscription de Seine maritime, par Jean Tranvo

écrit par Jean Tranvo | 9 avril 2014



Madame le Député,

La France a très largement, au titre de « la mère patrie », sut réquisitionner en 1939/1940 des milliers de travailleurs civils en Indochine pour les employer sur son sol. Un très récent documentaire réalisé en deux parties sur TV 5 en a témoigné douloureusement les effets nébuleux d'une politique aventureuse et les dégâts subis par une telle entreprise envers ces peuples d'Indochine venus misérablement contraint par la force.

J'attire donc votre attention Madame le Député pour que vous conveniez avec moi, que le destin de ces personnes fut une ambigüité de plus de nos politiciens. Notre pays venait de subir, à la même époque, les méfaits d'un occupant Nazi. Il est par conséquent incompréhensible que nous français ayons pu reproduire les mêmes effets dans un pays étranger mais l'histoire est l'histoire, passons là.

A l'heure où le Président de la République s'est fourvoyé, il y a quelques mois, dans une basse besogne faite de courbettes et d'excuses auprès du Gouvernement Algérien dont l'objectif m'échappe encore, pour une repentance ridicule en bonne forme (pays soumis au colonialisme), je vous propose Madame le Député d'intervenir à l'Assemblée Nationale, car telle est votre place pour me représenter, afin de formuler et reconnaître l'effort de guerre qu'a apporté ces populations à notre pays, la France..

Plus généralement, je n'ai pas le souvenir d'hommages rendus à la mémoire de ces travailleurs coloniaux. Bizarreries de ces derniers temps où il n'est fait que l'éloge de Sénégalais, de Marocains fussent-ils courageux et exemplaires, et dont j'en ai le plus grand respect ici. Pourtant encore, à cette évocation de l'hommage rendu, j'ai l'impression amère que ces Indochinois, venus sur le sol français n'ont jamais existé (?)

Je vous demande donc de rappeler à ceux qui sont bien assis et confortablement installés sur les bancs parlementaires qu'il est important de reconnaître même tardivement ce peuple d'Indochine .Notre pays, bien qu'il s'en défende, est si souvent prompt à reconnaître des dictatures et autres sinistres individus que ceux-ci peuvent bien exercer leurs talents oratoires au devant la Nation française.

Reconnaître qu'ils ont subi une forme de travail forcé (ST0) n'est donc pas outrancier et exagéré. Mon père me disait souvent qu'à cette époque, les camions venaient dans les villages et ramassaient de force les jeunes hommes, s'entassant alors comme des animaux sur des bateaux, à fond de cale pour des semaines de mer durant. La suite vous la connaissez.

Bientôt, il ne restera plus rien de ceux qui ont vécu là, sur notre sol, loin de leur familles simplement parce qu'ils sont morts, enterrés à 10000 kms de leur pays. Malgré, ils se sont montrés courageux à affronter les querelles partisans faites

de racismes et de peurs.. Vous ne pourriez jamais dire qu'ils ont été des profiteurs d'un système économique et social comme certains aujourd'hui. Au contraire, ils se sont intégrés bon gré ou mal gré. Il ne serait pas trop demandé à nos chers gouvernants et, vous Madame le Député d'intervenir pour que ces gens possèdent les mêmes droits que les tous les autres.

Courrier adressé au député de la 2 ème circonscription de Seine maritime et restée sans réponse de sa part..

Jean Tranvo